La feuille de route du gouvernement : « taille grand-patron » contre les salariés !

Les premières annonces ont eu lieu, les premières audiences avec les organisations syndicales également et la feuille de route du gouvernement se dessine, en tous points conforme aux annonces du président de la république au cours de sa campagne. Lui et son Premier ministre confirment une loi travail prolongeant et achevant la loi El-Khomri, en pulvérisant la hiérarchie des normes, en imposant les referendums d'entreprise, en plafonnant les indemnités prud'homales, et en mettant en cause la place et le rôle des syndicats et des délégués syndicaux. Ils confirment vouloir procéder rapidement et par ordonnances, ce qui est une autre façon de passer en force n'en déplaise à ceux qui trouvent aujourd'hui des vertus démocratiques à la méthode des ordonnances.

Le ministre des comptes publics, qui a en charge la fonction publique, vient de confirmer un engagement du président de la république pour respecter les engagements européens de ramener les déficits publics en dessous de 3%. C'est donc la poursuite de l'austérité. En toute logique, il a confirmé 120 000 suppressions de postes, sa volonté de faire « évoluer » le statut général ce qui signifie pour lui le développement du « contrat » en lieu et place des emplois statutaires. Gel du point d'indice pour 2017 et 2018 et augmentation générale de la CSG à l'automne, rétablissement du jour de carence dans la fonction publique pour chaque arrêt maladie, casse du code des pensions civiles et militaires annoncée.

Le ministre de l'Education nationale se veut « pragmatique et prudent ». Il n'annonce pas de loi Blanquer. La FNEC FP-FO lui a demandé des mesures d'urgence sur de nombreux dossiers : les rythmes scolaires, le collège, l'enseignement professionnel, l'inclusion scolaire, l'évaluation. Lui veut conserver « ce qui marche bien », nous lui demandons de remettre à plat les contre-réformes liées à la loi de refondation. Ses premières annonces, projets de décret et d'arrêté « assouplissant » la réforme des rythmes scolaires et la

réforme du collège sont une réponse tronquée à l'attente des personnels qui n'en peuvent plus : il renvoie les décisions à l'autonomie des établissements pour le collège et aux collectivités territoriales pour les rythmes. Aggravation donc la territorialisation de l'école avec les garanties statutaires des personnels comme variable d'ajustement ! Le ministre n'a pas confirmé, mais surtout pas infirmé l'annonce de suppression de 20 000 postes de personnels non enseignants dans l'Education nationale.

Les audiences et les discussions vont commencer sur tous les autres dossiers : la formation professionnelle, les universités, la culture, jeunesse et sports. Sur toutes ces questions c'est sur la base de nos mandats à tous les niveaux que Force Ouvrière rentrera dans les discussions et réagira aux annonces et décisions.

Ni naïfs, ni suspicieux certes, mais la feuille de route est connue et claire, nous avons beaucoup plus qu'un pressentiment. Nous ne pratiquerons donc aucune forme de complaisance, nous restons et resterons sur les mandats que nous ont confiés les syndiqués et les personnels. Ce qui signifie à l'évidence qu'il faut se préparer au rapport de force et à la confrontation dans le public comme dans le privé, c'est-à-dire au niveau interprofessionnel. Dans l'immédiat, la tâche urgente de nos syndicats c'est d'assurer l'information des adhérents et des personnels en réunissant nos instances à tous les niveaux et en multipliant les réunions d'information syndicale pour confirmer et préciser le cahier de revendications.

Hubert Raguin